

Enquête de fréquentation dans les hébergements du tourisme collectif en Alsace en 2010

Contexte et objectifs de l'étude

L'Observatoire Régional du Tourisme d'Alsace s'est associé avec différents partenaires du tourisme¹ pour réaliser une étude visant à **connaître la fréquentation et l'emploi dans les établissements du tourisme collectif d'Alsace** en 2010. Cette étude a été effectuée en partenariat avec le cabinet d'études Euroêka Marketing Conseil. Contenu du questionnaire : ouverture des établissements, nombre de touristes, nuitées, marchés de provenance, taux d'occupation et durée de séjour ainsi que l'emploi et estimation du chiffre d'affaires.

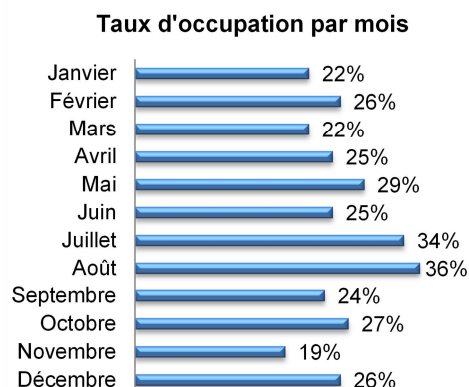
En **2010**, l'enquête concerne **240** établissements : auberges de jeunesse, maisons familiales et de vacances, centres d'accueil et de vacances, gîtes d'étapes et de séjours, villages de vacances et les refuges. Les résultats sont issus des réponses de 84 à 92 hébergements qui, tous les quatre mois (enquête papier) ou tous les mois (enquête par Internet), ont rempli le questionnaire. Il s'agit globalement d'un bon taux de participation et sondage pour une bonne valeur de représentativité des résultats.

Les principaux résultats de l'étude

1. Taux d'occupation (TO)

Le taux d'occupation moyen, tous hébergements confondus est de **26%**, en baisse par rapport à 2005 (31%) et 2002 (36%). Il diffère selon le type de structure et il est plus élevé dans les hébergements à forte capacité : les structures dont la capacité est supérieure à 50 personnes affichent un TO de 31% contre 24% pour les moins de 50 personnes. C'est en été qu'il est le plus élevé (34% en juillet et 36% en août).

Type d'hébergement	Taux d'occupation
Auberges de jeunesse	35%
Village de vacances	33%
Maisons familiales et de vacances	33%
Centres d'accueil et de vacances	28%
Refuges	27%
Gîtes d'étapes et de séjours	20%
Total	26%



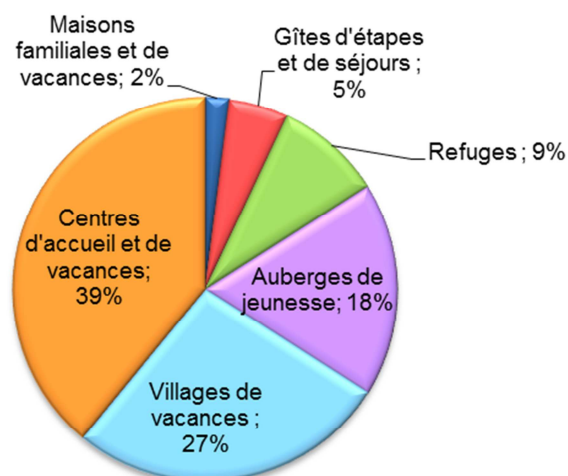
2. Nuitées

On estime à environ **436 000** le nombre de personnes ayant passé au moins une nuit dans un hébergement du tourisme collectif en 2010, ce qui correspond à **1 138 500 nuitées**, volume en baisse de 28% par rapport à 2005. Cette baisse s'explique par la diminution des

¹ DIRECCTE, région Alsace, Départements 67 et 68, RESOT, Gîtes de France, Clévacances, Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

groupes scolaires, la fermeture de nombreux établissements (80 centres d'accueil et de vacances en 2010 versus 132 en 2005), le moindre intérêt pour ce type d'hébergement... Les villages vacances restent la seule catégorie avec les gîtes d'étape dont la fréquentation ne baisse que légèrement.

L'essentiel de la fréquentation est réalisé par les centres d'accueil et de vacances et les villages de vacances. Si juillet-août réalise 3 nuitées sur 10, les mois d'avant (avril à juin) et d'arrière-saison (sept-oct) attirent aussi beaucoup de clientèles. Enfin, la fréquentation se concentre dans le Massif Vosgien (72% des nuitées), devant le Vignoble (12%) et Strasbourg (10%). La clientèle est essentiellement française (68% des nuitées), avec une forte part d'Alsaciens. Parmi les clientèles étrangères, l'Allemagne reste le principal marché émetteur.



4. Durée de séjour

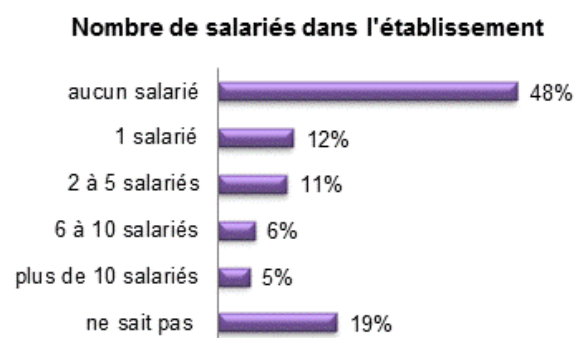
La durée moyenne de séjour, tous hébergements confondus en 2010 est de **2,6 nuits** en baisse par rapport à 2005 (3,1 nuits). Derrière cette moyenne, se cachent des données hétérogènes : une durée courte pour les refuges (1.5 nuit en moyenne), plus longue pour les villages de vacances (4 nuits). Ce sont très majoritairement des courts séjours (1 à 3 nuits) qui sont effectués dans les hébergements du tourisme collectif.

Types d'hébergement	Total	Village de vacances	Maisons familiales et de vacances	Centres d'accueil et de vacances	Auberges de jeunesse	Gîtes d'étapes ou de séjours	Refuges
Durée moyenne de séjour	2,6	4	3	2,9	2	2,1	1,5

5. Emplois

Le bénévolat est fort dans les hébergements collectifs : **48 % des établissements** répondent n'avoir **aucun salarié**.

En moyenne mensuelle, on estime à environ 550 salariés le nombre de personnes qui travaillent dans le secteur, ce qui représente une moyenne de 2,3 salariés par établissement. En considérant les seuls Equivalents Temps Plein Travillés, le secteur collectif emploie en moyenne mensuelle 350 salariés.



Le chiffre d'affaires pour la partie Hébergement des établissements est estimé à 22 millions d'euros. En considérant la partie Hébergement, mais aussi la restauration, les animations..., **le chiffre d'affaires total** est estimé à **32 millions d'euros**. L'écart entre les 2 chiffres révèle **l'importance des autres services** dans l'activité des établissements du tourisme collectif.

Source : ORT Alsace, Euroêka Marketing Conseil ; juin 2011

Pour des renseignements complémentaires, rendez-vous sur www.clicalsace.com rubrique « L'offre et la fréquentation » ou contactez Benoit Gangneux, responsable de l'Observatoire Régional du Tourisme d'Alsace au 03 89 24 73 60 ou par mail b.gangneux@tourisme-alsace.com